



AMBASSADE DE SUISSE
À CUBA

en	SE				a/s
Date					3/10
Visa	SE				SE
EPD - 1. Okt. 1973					
Ref. 20.840 Chili - Cuba					

LA HAVANE, le 24 septembre 1973
Apartado 3328
Tél. 25452
Télégr. AMBASUISSE

Réf.: CHI-B.021 - HU/cc

Confidentiel

Département politique fédéral
Direction politique
Service des intérêts étrangers
3003 B e r n e

Reprise des intérêts chiliens

Monsieur l'Ambassadeur,

M. Felipe du Monceau, troisième secrétaire et consul, nommé chargé d'affaires a.i. par les nouvelles autorités chiliennes, est parti vendredi matin 21 septembre 1973, via Mexico. La veille, le protocole de reprise des intérêts chiliens fut signé en bonne et due forme. A notre requête, les autorités cubaines laissèrent partir sans autre le diplomate chilien, alors que l'ambassade du Mexique eut quelques hésitations à lui accorder le visa de transit en raison - selon le représentant mexicain - des relations incertaines existant actuellement entre le Mexique et le Chili. Nous basant sur la Convention de Vienne en matière de relations diplomatiques, nous avons finalement pu obtenir ce visa.

Mes commentaires antérieurs vous ont renseignés sur les circonstances particulières de cette reprise d'intérêts, dues au conflit de loyauté régnant au sein de l'ambassade chilienne. En effet, seul M. du Monceau, arrivé il y a à peine neuf mois, est diplomate de carrière, tous ses collègues ayant été nommés à leur poste pour leurs convictions politiques. Il n'est donc pas étonnant que les autres membres de l'Ambassade aient décidé de rester à Cuba, pour le moment tout au moins, à l'exception de l'attaché militaire et de son adjoint, partis déjà le 17 septembre pour le Mexique.

Le renversement du gouvernement Allende est un coup pénible pour les dirigeants cubains. Depuis près de deux semaines La Havane a déclaré la guerre diplomatique ouverte contre le nouveau régime chilien et des meetings de protestation ont lieu dans le pays tout entier. M. Gonzalo Rojas, ancien chargé d'affaires et ambassadeur désigné - nomination qui n'a jamais été ratifiée par le Sénat chilien - participe activement aux réunions dans la capitale cubaine, dénonçant les nouvelles autorités de son pays. Dans la presse et à la radio, on le présente comme chargé d'affaires du "Gobierno de la Unidad popular en Cuba", ce qui correspond assez bien à son comportement.

./.

- 2 -

En effet, M. du Monceau me confia que son ambassade était entièrement entre les mains des partisans du Président Allende et qu'elle répondait davantage aux ordres du Palais présidentiel de Santiago qu'à ceux du Ministère des affaires étrangères. La mission chilienne, par sa carence de personnel diplomatique expérimenté, était de ce fait à la merci des autorités cubaines. A en croire les informations, les Cubains eux-mêmes possèdent au Chili plusieurs immeubles, alors que les Chiliens, à La Havane, après un an d'efforts, n'avaient finalement pu louer qu'un appartement servant de chancellerie. Quant à leur résidence officielle, elle avait dû être restituée il y a quelques mois. Ceci donne l'impression que les "diplomates-politiciens" chiliens à La Havane se soient laissé du-
per.

M. du Monceau a fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauvegarder les intérêts de son ambassade. Il aurait même, selon ses dires, pris la précaution de détruire les passeports chiliens qui se trouvaient encore à la chancellerie. Il termina ainsi honorablement son mandat, passant des moments particulièrement pénibles au milieu de collègues se désolidarisant.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse:

A. H.
(A. Hugentobler)

Copie au Service de documentation politique du DPF